



Extrait du registre des décisions

Bureau du 18 décembre 2019

n° 171-19

Objet : RS - Avenant n° 3 au marché F17059 relatif à la fourniture de véhicules légers en location longue durée

- date de convocation le 12 décembre 2019
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille dix-neuf, le mercredi dix-huit décembre à dix-sept heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Alban-Leyse, salle des fêtes, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 35

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Leyse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Christian Gogny

Pierre Gerard

David Dubonnet

Catherine Chappuis

Alain Thieffenat

Josette Rémy

Josiane Beaud - Driss Bourida - Aloïs Chassot - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Sylvie Koska -

Benoît Perrotton - Alexandra Turnar

Jean-Pierre Beguin

Annick Bonniez

Brigitte Bochaton

Damien Regairaz

Christiane Boisselon - Sylvie Vuillermet

Frédéric Bret - Marc Chauvin

Dominique Pommat

Pierre Hemar

Philippe Gamen

Michel André

Albert Darvey

Michel Dyen

Christophe Richel

Bernard Januel

Jean-Marc Léoutre

Louis Caille

Daniel Rochaix

Jérôme Esquevin

Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 2

de Michel Dantin à Josiane Beaud - de Florence Vallin-Balas à Jean-Pierre Beguin

- conseillers excusés : 15

Emmanuelle Andrevon - Jean-Luc Berthalay - Luc Berthoud - François Blanc - Stéphane Bochet - Jean-Benoît Cerino - Jean-Pierre Coendoz - Philippe Dubonnet - Pierre Duperier - Maryse Fabre - Jean-Pierre Fressoz - Luc Meunier - Pierre Perez - Marie Perrier - Jean-Maurice Venturini

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 18 décembre 2019

délibération n° 171-19

objet **RS - Avenant n° 3 au marché F17059 relatif à la fourniture de véhicules légers en location longue durée**

Marc Chauvin, vice-président chargé des ressources humaines et des moyens des services, rappelle que le Bureau a approuvé, par décision du 13 juillet 2017, le marché relatif à la fourniture de véhicules en location longue durée pour les différents services de Grand Chambéry, attribué à la société Sicma Peugeot.

Un premier avenant a été signé pour permettre d'une part le remplacement d'un véhicule en fin de vie, et d'autre part l'actualisation du kilométrage du contrat d'un véhicule du pool. Le montant de l'avenant n° 1 s'élevait à 8 531,04 € HT.

Un deuxième avenant a ensuite été conclu suite à un sinistre ayant conduit à déclarer épave un véhicule en location longue durée. Le montant de l'avenant n° 2 s'élevait à 3 358,10 € HT, comprenant l'arrêt des loyers relatifs au véhicule sinistré et le paiement des loyers du nouveau véhicule sur 48 mois.

A ce jour, il convient d'augmenter le kilométrage du contrat de location longue durée relatif à l'un des véhicules. La plus-value associée à cette modification s'élève à 1 880,68 € HT sur la durée restante du marché (11 trimestres et 1 mois).

Ainsi, le nouveau montant du marché s'élève à 193 414,32 € HT (au lieu de 179 644,50 € HT initialement), soit une augmentation de 7,66 %.

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu la délibération n° 023-18 C du Conseil communautaire du 22 mars 2018 déléguant au Bureau la prise de toute décision concernant la préparation, la passation, la signature, l'exécution et le règlement des accords-cadres ainsi que des marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 221 000 € HT et de leurs avenants,

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et notamment ses articles 28, 36 et 42,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 9 décembre 2019,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve la passation de l'avenant n° 3 au marché F17059 relatif à la fourniture de véhicules légers en location longue durée,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer l'avenant n° 3 et tous documents nécessaires à sa passation,

Article 3 : dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 171-19

Objet de l'acte :	RS - Avenant n° 3 au marché F17059 relatif à la fourniture de véhicules légers en location longue durée
Thème Préfecture :	1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 4 - Délibérations relatives aux avenants et marchés complémentaires
Date de l'acte :	18 décembre 2019
Annexe(s) :	avenant marché véhicules

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20191218-lmc1H22836H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H22836H1

Date de transmission en Préfecture :	20 décembre 2019
Date de réception en Préfecture :	20 décembre 2019
Période d'affichage :	du au